
Fiches thématiques

Comparaisons internationales



Avertissement

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les sites internet <http://www.insee.fr> et <http://ec.europa.eu/eurostat/fr/data/database> pour les données internationales mettent en ligne des actualisations pour les chiffres essentiels.

Les comparaisons internationales s'appuient sur les données harmonisées publiées par Eurostat, qui peuvent différer des données nationales publiées par les instituts nationaux de statistique.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
<i>e</i>	Estimation
<i>p</i>	Résultat provisoire
<i>r</i>	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
<i>Réf.</i>	Référence

7.1 Ménages et familles dans l'Union européenne

En 2011, dans l'Union européenne à 28 (UE28), 495,6 millions de personnes habitent dans 208,6 millions de logements, constituant autant de ménages.

Un peu moins d'un tiers des **ménages** (31 %) sont composés uniquement d'une personne et un peu plus de la moitié (54 %) d'un couple. Parmi ces derniers, 45 % vivent sans enfant, 47 % avec au moins un enfant de moins de 25 ans, et les autres uniquement avec un ou plusieurs enfants de 25 ans ou plus. Les **familles monoparentales** constituent près de 10 % des ménages européens. Dans un tiers de ces familles, l'enfant ou les enfants ont tous 25 ans ou plus ; en France, c'est le cas dans seulement une famille monoparentale sur cinq. Enfin, 5 % des ménages européens sont composés de plusieurs personnes sans lien direct de parenté (des frères et sœurs qui cohabitent, grands-parents et petits-enfants, colocataires, etc.), ou de plusieurs familles.

Parmi les 70,4 millions de **familles** avec au moins un enfant de moins de 25 ans, 22 % sont monoparentales. Dans 16 % des cas, le parent isolé est le père.

En France, la structure des ménages est proche de la moyenne européenne. Mais les familles nombreuses (trois enfants ou plus) y sont plus répandues (19 % des familles avec au moins un enfant de moins de 25 ans, contre 15 % en moyenne en Europe), à l'instar de tous les pays du Nord et du Nord-Ouest excepté l'Allemagne. Leur part est particulièrement élevée en Irlande (29 %). À l'inverse, elle est beaucoup plus faible au sud et dans la majorité des pays de l'Est. Les familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans sont, quant à elles, plus rares dans le Nord et le Sud. Dans les pays du Sud, tout comme en Irlande et en Pologne, on vit moins fréquemment seul.

La cohabitation d'enfants de 25 ans ou plus avec leurs parents est plus répandue

dans le Sud (12 % des ménages, contre 7 % en moyenne européenne). Dans les pays de l'Est, le phénomène est presque aussi fréquent (11 % des ménages) et, en outre, on y rencontre beaucoup plus souvent des ménages dans lesquels cohabitent plusieurs adultes sans lien direct de parenté ou plusieurs familles (9 % contre 5 %). Dans les pays du Nord et du Nord-Ouest en revanche, ces configurations sont rares.

2,1 millions de mariages ont été célébrés dans l'UE28 en 2011 et 1,0 million de divorces ont été prononcés, soit 4,2 mariages pour mille habitants (taux brut de nuptialité) et 2,0 divorces pour mille habitants (taux brut de divorces).

Un taux de nuptialité élevé n'implique pas toujours un taux de divorces élevé, et inversement. Notamment, on se marie plus que la moyenne européenne en Pologne, Roumanie, Croatie, Irlande et Grèce, et on y divorce moins.

En 2011, 5,3 millions d'enfants sont nés dans l'UE28. L'**indicateur conjoncturel de fécondité** (ICF) est de 1,58 enfant par femme. L'ICF est plus élevé dans le Nord, et plus faible dans le Sud et l'Est : il varie de 1,26 en Hongrie et 1,30 en Pologne à 2,01 en France et 2,03 en Irlande.

En 2011, la proportion de naissances hors mariage dans l'UE28 s'élève à 39 %, soit deux fois plus qu'il y a dix-huit ans. Les naissances hors mariage sont désormais majoritaires en Estonie, Slovénie, Bulgarie, France, Suède et Belgique. Au contraire, dans les pays méditerranéens comme la Grèce, la Croatie et Chypre, moins de 20 % des naissances surviennent hors mariage.

Les pays ayant une proportion de naissances hors mariage plus forte ont souvent une fécondité plus élevée. En France, Suède, Belgique, au Danemark, Royaume-Uni et aux Pays-Bas, des parts élevées de naissances hors mariage (plus de 45 %) sont associées à de forts indicateurs de fécondité (plus de 1,75), supérieurs à la moyenne européenne. ■

Définitions

Indicateur conjoncturel de fécondité : nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Ménage, famille, famille monoparentale : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- "EU Employment and Social Situation", Special supplement on demographic trends, *Quarterly review*, Eurostat, March 2013.
- "EU legislation on the 2011 Population and housing censuses explanatory notes", *Methodologies and working papers*, Eurostat, 2011 edition.
- "More than 10 % of households in Romania, Latvia and Bulgaria were three-generation in 2008", *Statistics in focus*, Eurostat, 52/2011.
- "Household structure in the EU", *Methodologies and working papers*, Eurostat, 2010 edition.

Ménages et familles dans l'Union européenne 7.1

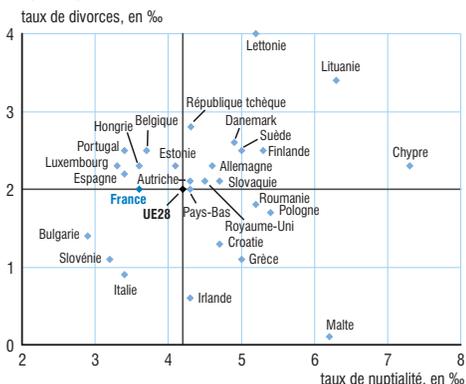
1. Caractéristiques des ménages et des familles dans l'Union européenne (UE) à 28 en 2011

Ensemble (nombre de ménages, en millions)	Couples					Familles monoparentales			Part de pères parmi les parents de famille monoparentale	Part de familles de trois enfants ou plus parmi les familles avec au moins un enfant < à 25 ans
	Sans enfant	Avec un enfant de moins de 25 ans	Avec un ou des enfant(s), tous âgés de 25 ans ou plus	Personnes seules	Avec au moins un enfant de moins de 25 ans	Avec un ou des enfant(s) tous âgés de 25 ans ou plus	Autres ¹			
								en %		
UE28	208,6	24,1	25,1	4,3	31,4	6,6	3,2	5,3	15,7	14,7
Pays nordiques	16,5	27,9	24,0	1,4	37,2	5,9	1,0	2,5	18,9	17,7
Pays-Bas	7,4	28,8	25,7	1,8	36,4	5,5	1,1	0,6	16,2	18,0
Suède	4,0	26,6	24,3	1,3	36,2	6,6	1,0	4,0	23,2	17,0
Finlande	2,5	27,5	20,5	1,4	41,0	5,5	1,4	2,7	19,9	19,2
Danemark	2,5	27,4	22,2	0,5	37,5	6,2	0,4	5,7	17,2	16,5
Pays du Nord-Ouest, avant élargissement	101,5	26,7	22,9	2,6	34,2	7,0	1,9	4,7	14,4	17,0
Allemagne	36,9	28,4	20,6	2,8	37,3	5,5	1,8	3,7	14,3	12,7
France²	27,9	26,6	25,6	1,9	33,8	7,3	1,6	3,2	16,3	19,1
Royaume-Uni	26,4	25,6	22,4	2,8	30,6	8,5	2,1	8,0	12,7	18,4
Belgique	4,7	25,5	24,8	2,9	34,1	7,7	2,3	2,8	18,0	19,4
Autriche ³	3,6	22,7	23,1	4,2	36,3	6,6	3,0	4,0	13,6	15,0
Irlande	1,6	20,3	32,7	4,2	23,7	8,8	3,1	7,2	11,0	28,9
Luxembourg	0,2	19,7	27,1	3,2	33,3	5,9	2,1	8,7	15,8	18,5
Pays du Sud	51,3	21,7	28,7	7,5	27,0	5,5	4,8	4,8	18,3	11,1
Italie	24,6	20,2	27,1	7,6	31,1	5,4	4,5	4,1	16,5	12,1
Espagne	18,1	22,7	30,4	7,2	23,2	5,9	5,0	5,6	22,2	9,8
Grèce	4,1	21,8	27,9	8,7	25,7	4,2	5,9	5,7	17,6	13,0
Portugal	4,0	25,6	31,3	6,6	21,4	6,1	4,1	4,8	12,3	9,0
Chypre	0,3	25,7	34,6	5,0	20,8	4,8	2,2	6,9	10,5	23,9
Malte	0,2	20,8	33,3	7,9	22,6	6,2	3,9	5,3	12,2	15,8
Pays de l'Est entrés après 2004	39,2	19,2	26,2	5,8	27,7	7,2	5,2	8,7	15,3	13,4
Pologne	13,4	17,3	28,9	6,4	24,0	7,7	5,9	9,7	11,9	15,7
Roumanie ⁴	7,5	22,3	27,0	5,2	26,0	5,7	4,7	9,2	25,3	11,4
République tchèque	4,4	20,4	22,2	5,3	32,5	8,3	4,7	6,5	18,1	8,8
Hongrie	4,1	21,3	24,5	5,0	32,1	8,3	4,6	4,3	12,7	15,6
Bulgarie	3,0	22,9	23,7	5,7	30,8	4,7	3,9	8,3	20,0	5,5
Slovaquie	1,8	11,9	23,2	6,4	25,3	6,5	4,0	22,7	16,1	18,4
Croatie ⁵	1,5	18,4	29,8	8,2	24,6	4,9	6,6	7,6	16,4	17,7
Lituanie	1,3	19,5	26,0	3,9	31,7	9,6	4,8	4,4	14,8	10,0
Lettonie	0,9	15,1	19,9	4,4	34,4	11,5	7,0	7,7	13,7	10,0
Slovénie	0,8	13,8	23,2	8,4	32,8	7,9	6,7	7,2	15,6	12,0
Estonie	0,6	20,0	21,0	2,7	39,9	8,5	4,5	3,4	8,8	11,4

1. Autres ménages de plusieurs personnes et ménages d'au moins deux familles. 2. Afin de respecter les échéances européennes tout en assurant la qualité des données transmises à Eurostat, l'Insee a utilisé les informations issues du recensement 2010 et les a harmonisées avec les populations légales 2011 pour livrer les données françaises du recensement européen. Les chiffres présentés ici diffèrent donc de ceux présentés dans le reste de l'ouvrage. 3. Pour les couples avec enfant(s) en union civile, « enfant » est ici défini sans limite d'âge. 18 % des couples en union civile ont au moins un enfant (sans limite d'âge), mais ils ne représentent que 0,2 % de l'ensemble des couples. 4. La proportion de familles avec trois enfants ou plus est calculée ici avec des données manquantes pour 1,6 % des couples avec au moins un enfant de moins de 25 ans. 5. La Croatie fait partie de l'UE28 depuis 2013.

Note : les quatre groupes de pays sont ceux proposés par Eurostat dans la publication "Household structure in the EU", *Methodologies and Working papers*, Eurostat, 2010 edition. Source : Eurostat, données des recensements de 2011.

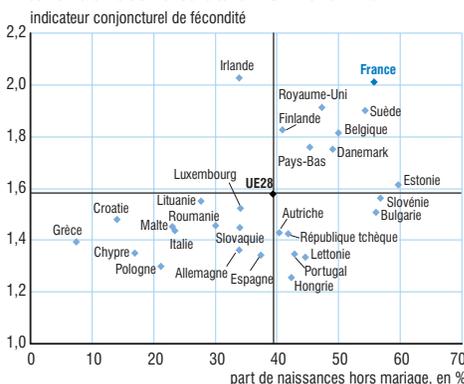
2. Taux de nuptialité et de divorces dans l'UE28 en 2011



Note : le divorce existe à Malte depuis 2011.

Source : Eurostat, extraction en avril 2015.

3. Naissances hors mariage et indicateur conjoncturel de fécondité dans l'UE28 en 2011



Source : Eurostat, extraction en avril 2015.

7.2 Politiques familiales et modes de garde en Europe

En 2012, les prestations de **protection sociale** représentent 28,3 % du PIB en moyenne au sein de l'Union européenne (UE28). Cette part varie du simple à plus du double entre les États membres, les plus riches consacrant généralement une plus grande place à la protection sociale.

Parmi ces dépenses, les prestations du **risque famille-enfants** représentent 2,2 % du PIB en moyenne dans l'UE28. Certains pays consacrent à ce **risque** un effort sensiblement supérieur à la moyenne : il s'agit des pays du nord de l'Europe et de pays parmi les plus riches (4,0 % du PIB au Danemark, 3,7 % au Luxembourg, 3,4 % en Irlande et en Finlande, 3,2 % en Allemagne et en Suède). La dépense française, à 2,6 % du PIB, est un peu au-dessus de la moyenne européenne. Les prestations famille-enfants représentent une plus faible part du PIB pour la majorité des pays entrés dans l'Union depuis 2004, ainsi que pour les pays d'Europe du Sud (Grèce, Espagne, Portugal et Italie) et les Pays-Bas.

Les États membres de l'UE28 se distinguent aussi par leur type d'intervention. La part des dépenses en nature varie fortement, allant de 6 % en Estonie à 64 % en Espagne. Les pays scandinaves, dont les niveaux de dépenses sont parmi les plus importants, sont aussi ceux qui versent relativement le plus de **prestations en nature**, notamment en Suède (53 %). En France, cette part s'élève à 35 %, légèrement inférieure à la moyenne de l'UE28 (36 %).

Si les dépenses sont restées stables en part de PIB au niveau de l'UE15 entre 1996 et 2012, elles ont cependant connu des évolutions contrastées par pays.

En Allemagne, en Suède, en France, au Royaume-Uni, en Espagne et en Italie, la part des moins de 19 ans dans la population a baissé, ce qui contribue à diminuer les dépenses en faveur de la famille. Toutefois, **l'effort**

relatif en leur faveur a augmenté en Allemagne (politiques d'amélioration de la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle), en Espagne et en Italie jusqu'en 2007 et s'est réduit ensuite sauf en Allemagne. Il a diminué de 1996 à 2007 en Suède et au Royaume-Uni avant de se stabiliser entre 2009 et 2012. En France, cet effort s'est réduit entre 1996 et 2007 et est resté presque stable depuis 2009, la nomenclature européenne excluant les soins de santé pour cause de maternité, qui sont restés assez dynamiques sur cette dernière période.

En 2013, dans l'UE28, 27 % des enfants de moins de 3 ans bénéficient d'un **système « formel » de garde** au moins une heure par semaine (hors assistant(e)s maternel(le)s et garde à domicile). Ce taux est inférieur à 15 % dans les pays entrés dans l'Union depuis 2004 (sauf en Slovénie et Lettonie) et supérieur à 40 % dans plusieurs pays du Nord ; il est de 39 % en France. Les autres modes de garde résultant d'un accord direct et rémunéré entre les parents et une personne (en France, assistant(e) maternel(le) ou garde à domicile) ou non rémunéré (grands-parents...) concernent, pour au moins une heure par semaine, 30 % des enfants de moins de 3 ans dans l'UE28 et 29 % des enfants en France. Dans l'UE28, 50 % des enfants sont gardés seulement par leurs parents ; ils ne sont que 42 % en France. Au contraire, cette proportion est plus forte que la moyenne dans la plupart des pays de l'Est, en Allemagne et en Finlande.

La proportion d'enfants de 3 à 5 ans bénéficiant d'un système formel de garde au moins une heure par semaine est en moyenne de 82 % dans l'UE28. Ce taux dépasse 95 % en Belgique, au Danemark et en Suède. Il est de 92 % en France. À l'inverse, il est proche ou inférieur à 50 % en Pologne (38 %), en Croatie (47 %) et en Roumanie (51 %). ■

Définitions

Effort relatif : ratio des dépenses de la fonction famille-enfants par personne de moins de 19 ans (*proxy* du public visé) sur le PIB par habitant. Il mesure l'intensité de la dépense par personne du public visé.

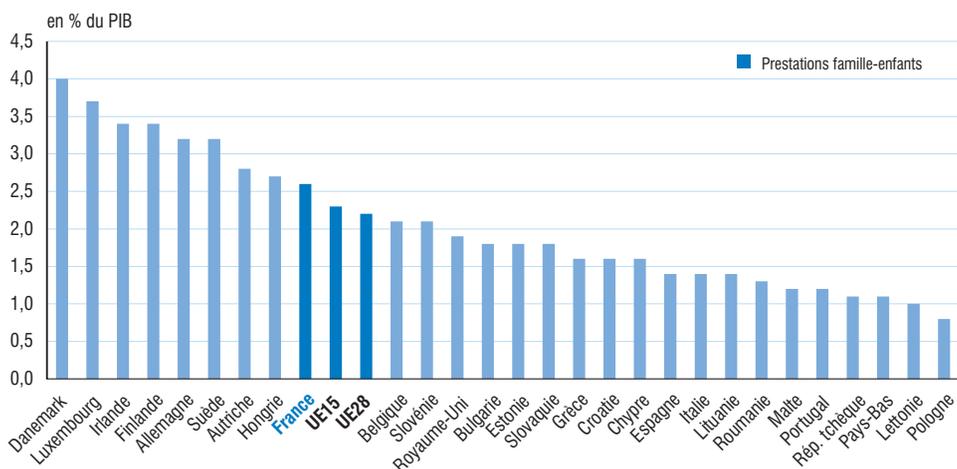
Système « formel » de garde (<http://ec.europa.eu/eurostat/web/products-datasets/-/tps00185>) (hors assistant(e)s maternel(le)s et gardes à domicile) : en France, ces systèmes correspondent aux crèches, garderies, écoles et centres de loisirs.

Protection sociale, PIB, risque, risque famille-enfants dans le système européen de statistiques intégrées de protection sociales (Sespros), prestations sociales en nature : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- *La protection sociale en France et en Europe en 2013*, coll. « Études et statistiques », édition 2015, Drees.
- « Les politiques familiales en France et en Europe : évolutions récentes et effets de la crise », *Population & Sociétés* n° 512, Ined, juin 2014.

1. Dépenses du risque famille-enfants en 2012



Champ : Union européenne (UE) à 28.

Sources : Drees ; Eurostat-Sespros.

2. Garde des enfants dans l'Union européenne en 2013

	Proportion d'enfants bénéficiant au moins une heure par semaine...			Enfants gardés seulement par leurs parents
	... d'un système formel de garde d'enfants ¹		... d'un autre système de garde d'enfants ²	
	De 3 ans à l'âge minimal de scolarisation obligatoire	Moins de 3 ans	Moins de 3 ans	Moins de 3 ans
Danemark	98	62	1	37
Suède	96	55	3	43
Luxembourg	73	47	30	37
Pays-Bas	86	46	54	29
Belgique	98	46	26	40
Slovénie	91	39	45	36
France	92	39	29	42
Portugal	85	38	42	30
Espagne	90	35	9	57
Royaume-Uni	71	30	39	47
Irlande	89	29	26	53
Finlande	79	28	3	68
Allemagne	89	28	16	60
UE28	82	27	30	50
Chypre	80	25	51	31
Lettonie	79	23	10	68
Italie	90	21	45	48
Estonie	91	21	32	57
Malte	92	20	30	57
Autriche	79	17	38	52
Grèce	69	14	52	38
Croatie	47	11	30	65
Bulgarie	78	11	9	81
Lituanie	74	10	21	70
Hongrie	84	10	30	64
Roumanie	51	6	50	47
Pologne	38	5	36	61
Slovaquie	74	4	29	71
République tchèque	76	2	39	60

1. Dans la définition européenne, en France, un système formel correspond aux crèches, garderies, écoles et centres de loisirs et est donc hors assistant(e)s maternel(le)s et gardes à domicile.

2. Comprend, en France, d'après la définition européenne, les assistant(e)s maternel(le)s et gardes à domicile, ainsi que les modes de garde non rémunérés (grands-parents, autres membres de la famille à l'exception des parents, amis).

Note : l'enquête SILC (SRCV) mesure la proportion d'enfants gardés exclusivement par leurs parents, ce qui est beaucoup plus restreint que ce qui est mesuré par les enquêtes Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants, à savoir la proportion d'enfants gardés « principalement » mais pas uniquement par leurs parents.

Source : Eurostat (SILC - Statistics on income and living conditions) ; extraction en juin 2015.

7.3 Structure familiale et emploi en Europe

En 2013, dans l'Union européenne (UE28), les deux tiers des femmes en âge de travailler (de 15 à 64 ans) vivant avec un ou des enfants de moins de 25 ans ont un emploi. Celles vivant avec au moins trois enfants ont un taux d'emploi plus faible (54 %), surtout si l'un d'eux a moins de 6 ans (46 % ont un emploi). Le **taux d'emploi** des mères de famille monoparentale (67 %) est sensiblement le même que celui des mères en couple (68 %). Les situations sont très contrastées entre les pays du Nord et la France, où les mères de famille monoparentale ont un taux d'emploi plus faible que celles en couple, et les pays du Sud, où c'est généralement l'inverse. Un élément d'explication tient aux systèmes de protection sociale, qui ne permettent pas aux mères seules de subsister sans travailler dans beaucoup de pays du Sud.

Le taux d'emploi des pères est nettement supérieur à celui des mères (84 % contre 66 %). Comme en France, il varie peu avec le nombre d'enfants.

Dans l'UE28, 11 % des mineurs habitent dans un ménage où personne (ni majeur ni mineur) n'a d'emploi. Ce chiffre varie de 4 % au Luxembourg à 18 % en Irlande. En France, il est proche de la moyenne européenne. Ces proportions sont généralement liées au taux d'emploi des personnes âgées de 15 à 64 ans.

Dans l'UE28, 37 % des mères en emploi travaillent à temps partiel. Cette proportion est de 46 % parmi les mères de **famille nombreuse**. À nombre d'enfants donné, elle augmente peu si l'un des enfants a moins de 6 ans. Le recours au temps partiel des mères de famille monoparentale est, en moyenne, le même que celui des mères en couple (39 %). La situation varie des pays où les mères en

couple travaillent plus souvent à temps partiel que les mères seules (la France et certains pays du Nord), aux pays où c'est l'inverse (l'écart étant particulièrement marqué en Irlande, mais aussi au Royaume-Uni et dans certains pays, essentiellement du Sud).

Le croisement du taux d'emploi et de la fréquence du temps partiel des mères dessine trois groupes de pays. Dans un premier groupe (la Finlande, le Danemark, le Portugal, plusieurs pays de l'Est, et dans une moindre mesure la France), les mères ont à la fois un taux d'emploi supérieur à la moyenne européenne et un recours plus rare au temps partiel. Un second groupe de pays (Pays-Bas, Allemagne et Autriche notamment) se caractérise par un taux d'emploi des mères également plus élevé que la moyenne, associé à un temps partiel plus fréquent. La Grèce, l'Espagne, Malte ainsi que les autres pays de l'Est forment un troisième groupe où les mères ont un taux d'emploi et un taux de temps partiel plus faibles que la moyenne.

Arrêter son activité après une naissance est très fréquent pour les mères suédoises : parmi les mères d'enfants de moins de 8 ans, les trois quarts ont cessé leur activité pendant au moins un mois en dehors du congé maternité. La réduction du temps de travail après une naissance est, quant à elle, particulièrement répandue pour les mères allemandes (59 % ont réduit leur activité pendant au moins un an après la naissance de leur(s) enfant(s)) et, dans une moindre mesure, en Suède (45 %) et au Royaume-Uni (42 %), mais moins en France (28 %). Arrêter ou réduire son activité après une naissance est rare chez les pères européens, sauf en Suède où 48 % des pères arrêtent leur activité et 36 % la réduisent. ■

Définitions

Taux d'emploi, famille nombreuse : voir *annexe Glossaire*. L'ensemble des chiffres concerne la population en âge de travailler (15-64 ans).

Pour en savoir plus

- "Maternal employment by partnership status", *OECD Family database*, fiche téléchargée en mai 2015.
- "Children in families by employment status", *OECD Family database*, fiche téléchargée en mai 2015.
- Base de données sur la famille de l'OCDE : http://www.familiesandsocieties.eu/?page_id=131
- « Après une naissance, un homme sur neuf réduit ou cesse temporairement son activité contre une femme sur deux », *Insee Première* n° 1454, juin 2013.

Structure familiale et emploi en Europe 7.3

1. Taux d'emploi, part du temps partiel des mères en emploi et part des mineurs vivant dans un ménage sans emploi, dans l'Union européenne (UE) à 28 en 2013

en %

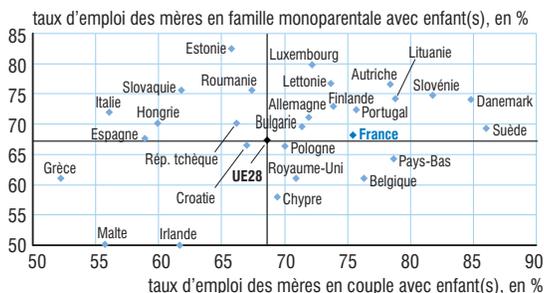
	Taux d'emploi des mères ou belles-mères			Part du temps partiel parmi les mères ou belles-mères			Part de mineurs vivant dans un ménage sans emploi
	Ensemble	dont : avec trois enfants ou plus		Ensemble	dont : avec trois enfants ou plus		
		Ensemble	dont : l'un au moins a moins de six ans		Ensemble	dont : l'un au moins a moins de six ans	
UE28	66,0	54,0	45,6	36,7	46,0	47,1	11,2
Grèce	49,3	46,6	39,5	12,7	12,0	8,6	13,3
Italie	53,8	39,6	35,5	36,9	42,6	44,3	10,3
Malte	54,7	40,8	37,3	33,0	38,2	33,2	7,5
Espagne	56,0	49,7	45,6	29,8	30,1	31,8	14,1
Irlande	59,1	49,9	46,6	40,1	47,5	44,5	17,7
Hongrie	59,6	38,5	23,4	10,0	15,9	23,2	14,2
Croatie	60,9	49,6	41,1	6,1	7,2	...	11,9
Roumanie	61,9	47,7	40,6	8,9	17,7	15,6	11,2
Slovaquie	62,4	47,9	29,9	6,3	14,3	22,3	10,4
Bulgarie	65,4	29,3	n.c.	2,5	16,4
Pologne	65,4	57,3	49,2	9,8	12,9	13,6	9,8
Chypre	66,9	63,8	55,1	16,5	17,5	17,7	9,5
Rép. tchèque	67,8	54,1	37,9	10,0	17,1	21,0	8,3
Royaume-Uni	68,1	50,0	42,4	52,8	65,9	65,8	15,3
Estonie	69,3	60,1	51,0	11,4	17,7	19,6	8,4
Portugal	70,8	60,6	53,4	11,1	16,0	19,1	10,1
Luxembourg	71,1	55,4	48,5	46,2	56,1	51,1	3,8
Belgique	71,3	58,1	50,3	46,3	55,8	56,4	12,4
Lettonie	71,3	60,3	57,1	9,6	12,3	...	8,8
France	72,4	58,4	47,8	35,8	47,7	50,3	10,7
Allemagne	72,7	53,1	42,2	62,8	74,4	74,8	8,5
Finlande	74,7	59,7	43,8	13,8	18,0	22,7	5,9
Lituanie	76,0	56,9	53,7	9,0	11,8
Pays-Bas	76,3	69,0	63,8	85,0	87,5	88,1	6,8
Autriche	77,0	62,8	57,5	59,6	67,1	71,3	5,6
Slovénie	77,7	76,3	70,5	9,2	13,6	20,0	4,6
Suède	81,2	80,6	75,7	37,6	46,7	50,1	8,1
Danemark	82,6	81,5	77,0	29,2	33,6	33,0	8,0

Champ : mères ou belles-mères en âge de travailler (de 15 à 64 ans), vivant avec un ou des enfants de moins de 25 ans.

Note : l'indicateur « part de mineurs vivant dans un ménage sans emploi » est le rapport entre le nombre de personnes âgées de 0 à 17 ans vivant dans les ménages dont aucun des membres n'a d'emploi et la population totale du même groupe d'âge vivant en ménage.

Source : Eurostat, enquête LFS, extractions en avril 2015 et mai 2015 pour la part de mineurs vivant dans un ménage sans emploi.

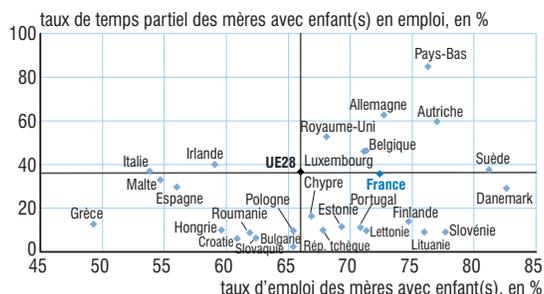
2. Taux d'emploi des mères en couple et en famille monoparentale dans l'UE28 en 2013



Champ : mères ou belles-mères en âge de travailler (de 15 à 64 ans), vivant avec un ou des enfants de moins de 25 ans.

Source : Eurostat, enquête LFS, extraction en avril 2015.

3. Taux d'emploi et de temps partiel des mères dans l'UE28 en 2013



Champ : mères ou belles-mères en âge de travailler (de 15 à 64 ans), vivant avec un ou des enfants de moins de 25 ans.

Source : Eurostat, enquête LFS, extraction en avril 2015.